

Ce n'est pas à vous, Monsieur le Surintendant, que j'aurais besoin de démontrer que la gestion d'une telle institution, si elle apporte au pays des profits moraux et matériels incalculables, ne peut en offrir aucun à l'administration qui la régit.

Sans doute, l'Université en prenant la direction de l'Ecole, n'y a vu qu'un intérêt d'ordre supérieur et une question de patriotisme.

Mais, si l'on veut bien observer que les jeunes hommes qui sortent de cette Ecole sont appelés à mettre en valeur les ressources du pays, à augmenter presque sans mesure ses richesses et à l'affranchir des services de l'étranger, l'on est fondé à conclure que le pays qui doit retirer de cette institution de si grands avantages doit la pourvoir avec une certaine ampleur.

L'allocation budgétaire actuelle est insuffisante même pour payer les traitements. Or un établissement de ce genre où l'enseignement est si varié et, dans la plupart des branches, si élevé, quel aspect de souffrance et quelles lacunes ne présente-t-il pas lorsque toutes les ressources directes peuvent à peine couvrir ce premier élément de dépenses, restreint cependant au-delà de ce qu'il conviendrait, sans qu'on puisse songer ni à certains détails d'installation, ni à l'achat d'un matériel coûteux, ni à la formation et à l'entretien d'une bibliothèque technique, ni à la réunion de collections diverses, ni au bon fonctionnement du laboratoire.

Je devais dans ce premier rapport faire ressortir cette insuffisance de crédits, qui est une cause de malaise dans la marche de l'Ecole.

Cet état de choses dont on ne voit pas ailleurs d'exemple peut tenir à plusieurs causes.

En premier lieu, il faut citer des erreurs d'appréciation sur la portée de l'enseignement qui se donne dans cette Ecole.